



De l'invention à l'innovation

## Juriste contrats et propriété intellectuelle

### SATT Ile-de-France Innov

*Une opportunité de devenir un acteur clef du transfert de technologies en gérant, sur un territoire d'excellence, les aspects juridiques relatifs à la valorisation des innovations*

## CONTEXTE

Les SATT ont été créées à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir avec pour objectifs de valoriser la recherche académique et d'améliorer le processus de transfert de technologies vers les marchés socio-économiques. La SATT Ile-de-France Innov, IDF Innov, a été créée en janvier 2012. En créant des structures mutualisées, au service des unités de recherche, qui concentrent expertises et capacités d'investissement, la France donne un nouvel élan au développement et à la commercialisation des innovations issues de la recherche publique.

## OBJECTIF DU POSTE

Sous la responsabilité de la Directrice des Affaires Juridiques, vos compétences vous permettent de :

- Analyser et rédiger tout document de nature juridique et plus particulièrement des contrats de valorisation de toute nature (accord de confidentialité, contrat de transfert de matériel, de copropriété, de collaboration, de licence, d'option, de financement, de prestation, de consortium, etc.)
- Comprendre les enjeux et y apporter des solutions juridiques adaptées
- Gérer des précontentieux et contentieux
- Assurer le suivi des contrats
- Assurer en collaboration avec le Responsable Propriété Industrielle la gestion d'un portefeuille de brevets et la coordination avec les établissements en analysant sous l'angle juridique les déclarations d'inventions reçues des laboratoires de recherche ou de leurs établissements de tutelle et en qualifiant les risques
- Assurer une veille juridique et réglementaire sur des points juridiques précis.
- Travailler de manière concertée avec les autres services de la société ainsi qu'avec les services en charge de la propriété industrielle et/ou du transfert de technologies au sein des actionnaires de la société



De l'invention à l'innovation

## PROFIL

Formation en droit impérative (maîtrise minimum), avec des connaissances solides en droit de la propriété intellectuelle (Bac+5 type Master 2).

- Capacité d'initiative, pragmatique, esprit d'équipe et d'analyse, sérieux, autonome, disponible, sens de la communication, organisation et synthèse
- Une expérience de cinq ans, au sein d'un service juridique ou cabinet dans un environnement touchant au transfert de technologie, ayant donné l'occasion au candidat d'analyser, rédiger et négocier des contrats liés aux partenariats entre laboratoires de recherche académiques et entreprises privées ainsi qu'à la valorisation et au transfert de technologies est impérativement requise.
- Anglais courant impératif
- Maîtrise des outils bureautiques courants et internet.

Ce poste est à pourvoir dès que possible.

Salaire selon profil

## CONTACT

[candidature@idfinnov.com](mailto:candidature@idfinnov.com)

## PLUS D'INFORMATIONS SUR LA SATT IDF INNOV

### QUI SOMMES NOUS :

Les SATT ont été créées à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir avec pour objectifs de valoriser la recherche académique et d'accélérer le processus de transfert de technologies vers les marchés socio-économiques.

La SATT Ile-de-France Innov, IDF Innov, a été créée en janvier 2012 par de prestigieux actionnaires académiques s'étendant d'Est (ComUE Paris-Est) en Ouest (Université de Cergy-



De l'invention à l'innovation

Pontoise), en passant par le cœur et le nord de Paris avec tous les établissements de l'Université Sorbonne Paris Cité. Un budget total de 68 millions d'euros lui a été attribué sur 10 ans.

#### NOTRE ACTION :

Notre action s'exerce sur plus de 340 unités de recherche, au service de près de 17 000 chercheurs et personnels de recherche, couvrant tous les champs de la connaissance (Santé, Ingénierie, SHS et STIC...).

Dans le processus d'innovation, la phase dite de « maturation » est une étape cruciale qui permet de fiabiliser un résultat scientifique et d'en assurer son adaptation aux besoins des marchés.

La SATT IDF Innov finance la levée des risques sur les points suivants :

- techniques : validation des étapes de faisabilité, preuve de concept, prototypage, industrialisation ;
- propriété intellectuelle (PI) : protection industrielle, extensions, procédures d'examen ;
- juridiques : contractualisations, normes, réglementation ;
- marketing et commerciaux : caractérisation de l'offre, modèle économique, marchés, time to market.

C'est sur l'ensemble de ces points que l'équipe d'IDF Innov, forte de ces multiples compétences, pilote en co-construction avec les chercheurs le développement des projets de maturation.

Cette phase peut être réalisée en partenariat avec un ou plusieurs acteurs du monde économique afin de garantir, le plus en amont possible, les domaines d'applications porteurs. Le transfert effectif se traduira soit par licensing soit par création de start-up.